**Questionnaire sur la servitude domestique**

Ce questionnaire, adressé aux États Membres et aux autres parties prenantes, vise à aider la Rapporteuse Spéciale sur les formes contemporaines d'esclavage, y compris ses causes et ses conséquences, Mme Urmila Bhoola, à élaborer un rapport complet sur la servitude domestique des femmes et des filles migrantes qui sera présenté au Conseil des Droits de l'Homme en septembre 2018.

Les réponses au questionnaire doivent être soumises à la Rapporteuse Spéciale, en Anglais, Français ou Espagnol, à l'adresse srslavery@ohchr.org

La date limite pour les soumissions est le 18 mai 2018.

**Question 1**

A. Existe-t-il dans le cadre juridique national de votre pays des dispositions qui criminalisent les formes contemporaines d'esclavage (par exemple le travail forcé, la servitude pour dette, la servitude domestique, le servage, etc.)

B. Veuillez préciser ces dispositions, y compris les références spécifiques à la source du droit.

**Question 2**

Existe-t-il des dispositions dans le cadre juridique national de votre pays qui établissent des droits et/ou des restrictions distincts pour les travailleurs domestiques, y compris les travailleurs migrants domestiques (en ce qui concerne, par exemple, le salaire, les heures de travail, la liberté de mouvement, la liberté d'association, la liberté limitée de changer d'employeur, etc.)

**Question 3**

A. Veuillez préciser s'il existe des mécanismes ou des institutions de signalement des violations des droits de l'homme subies par les travailleurs domestiques, y compris les migrants le cas échéant ; si aucun mécanisme ou institution de signalement n'est en place, préciser quel type de soutien est disponible pour permettre aux victimes de porter plainte en cas d'abus allégués et d'exercer des recours efficaces et adéquats pour leurs violations des droits.

B. Veuillez préciser ces dispositions, y compris les références spécifiques à la source du droit.

**Question 4**

A. Veuillez fournir toute donnée disponible sur le nombre de travailleurs migrants domestiques dans votre pays. Existe-t-il des données catégorisées par genre, précisant le nombre de femmes et d'hommes employés de maison ?

B. Veuillez également fournir des données/estimations sur le nombre de travailleurs migrants domestiques réguliers et irréguliers dans votre pays.

**Question 5**

A. Veuillez indiquer à quelle fréquence l'inspection du travail effectue des inspections chez des particuliers pour enquêter sur les abus de travail domestique et si des enquêtes de cette nature ont eu lieu.

B. Préciser si il existe des formations spécifiques des inspections du travail pour identifier les pratiques qui peuvent équivaloir à des conditions analogues à l'esclavage ou à des formes contemporaines d'esclavage dans le travail domestique.

**Question 6**

Veuillez décrire en détail la jurisprudence pertinente, y compris toute affaire emblematique, qui démontre l'accès effectif à la justice pour les victimes de la servitude domestique (y compris les travailleurs migrants), et fournir des copies de tout jugement si possible.

**Question 7**

Quelles mesures sont en place pour permettre aux victimes des formes contemporaines d'esclavage d'accéder à la justice et d'obtenir des réparations pour les violations de leur droits de l'homme commises dans le cadre du travail domestique, en particulier par les travailleurs migrants domestiques?

*Merci pour votre coopération. N'hésitez pas à inclure toute autre information pertinente sur l'accès à la justice et aux recours qui, selon vous, pourrait aider la Rapporteuse Spéciale sur les formes contemporaines d'esclavage, y compris ses causes et ses conséquences.*